

Jérémie BREAUD

Maire

Conseiller Régional délégué aux grands évènements

**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Affaires Générales

Votre interlocutrice : Nathalie VINCENT

Ligne directe : 04 72 36 13 51

E-mail : nathalie.vincent@ville-bron.fr

Objet : Conseil Municipal – Réf : NV

Bron, le **17 MARS 2026**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal se réunira le :

**SAMEDI 21 MARS 2026 À 9H30
SALLE D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE**

L'ordre du jour de cette première réunion se décompose en deux parties.

Une première sera consacrée aux obligations légales au cours de laquelle le Conseil Municipal doit se prononcer sur les sujets suivants :

- élection du Maire,
- fixation du nombre des Adjoints,
- élection des Adjoints par scrutin de liste, sans panachage, ni vote préférentiel,
- délibération prenant acte de la lecture de la charte de l'élu local et des communications des actes prévus au troisième alinéa de l'article L. 2121-7 du (CGCT) par Monsieur le Maire .

Une seconde partie, dénommée ordre du jour complémentaire, au cours de laquelle sera examiné le projet de délibération suivant :

- Commission municipale. Création d'une commission transitoire dans l'attente de l'adoption du règlement intérieur pour la mandature 2026-2032.

Vous trouverez joint à la présente convocation la note de synthèse afférente à l'ordre du jour de la séance.

Je vous serais très obligés de bien vouloir prendre part à cette réunion.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Jérémie BREAUD



HÔTEL DE VILLE

place de Weingarten
CS n° 30012
69 671 Bron Cedex

T. 04 72 36 13 13
www.ville-bron.fr

